

ANNEXE 1 :
LETTRE DE MISSION DU MINISTRE DU 26 NOVEMBRE 2002

Le Ministre de la santé, de la famille
et des personnes handicapées

Cab/ABG/CMO/D.02015754

République Française

Paris, le 26 NOV, 2002

Monsieur le Conseiller Maître,

Les assureurs complémentaires souhaitent depuis plusieurs années l'accès aux données des feuilles de soins électroniques pour gérer le risque d'assurance avec plus d'efficacité.

Cette demande pose des problèmes difficiles, notamment juridiques. La communication d'informations de nature médicale, et potentiellement nominatives, soulève des questions de fond sur la préservation du secret médical, le risque de sélection adverse des patients par les assureurs, et plus globalement le respect des libertés individuelles. Les moyens techniques pour organiser la communication de cette information seront, de plus, nécessairement lourds, compte tenu du grand nombre d'organismes concernés et de leur diversité de gestion. Se posent donc aussi des difficultés concernant les choix techniques, la sécurité des systèmes informatiques, les modalités de pilotage et bien entendu les coûts. Enfin, il ne faut pas méconnaître les enjeux de pouvoir et les enjeux économiques attachés à la détention de cette information et à sa diffusion.


Un travail important de concertation entre les différentes parties concernées, sous l'égide de l'Etat, s'impose donc pour cerner plus précisément la demande des organismes d'assurance maladie complémentaire, les réponses possibles et pour définir les modalités techniques de réalisation de cette demande.

Compte tenu de la complexité et de la multiplicité des facettes du sujet, une mission exploratoire est nécessaire pour examiner la faisabilité de principe de ce projet et en préciser les modalités.

Vous avez accepté de mener cette mission pour le 15 janvier 2003 et je vous en remercie. Vous avez toute latitude pour prendre contact avec mes services et avec les différentes personnes qu'il vous paraîtra nécessaire de consulter. Comme vous l'avez souhaité, vous pourrez vous appuyer sur un spécialiste des systèmes d'information et un juriste. Je vous assure du soutien de mon cabinet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Maître, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs

Jean-François MATTEI



Monsieur Christian BABUZIAUX
Conseiller Maître à la Cour des Comptes
13, rue Cambon
75001 PARIS